

Quand s'effondrent les palettiers

Dans les entrepôts, question d'optimiser l'espace disponible et de s'y retrouver, les marchandises sont emmagasinées sur des palettiers. L'équilibre de ces structures de métal n'est pas aussi précaire que celui d'un château de cartes, mais s'ils s'affaissent, les dommages sont autrement plus sérieux. En avril dernier, au Forum santé et sécurité du travail 2009, François Fontaine, ingénieur et chef d'équipe en prévention et inspection à la CSST, et Pierre Bouliane, conseiller en prévention à l'Association sectorielle transport entreposage, ont souligné les risques et les mesures de prévention à adopter pour éviter de tragiques accidents.

PAR VALÉRIE LEVÉE

LES PALETTIERS CONSTITUENT de véritables réseaux tridimensionnels autour desquels circulent les chariots élévateurs. Les caristes vont et viennent, plaçant et déplaçant les palettes pleines de matériel. Au cours de ces multiples manœuvres, il arrive malheureusement que l'accident survienne, entraînant de



François Fontaine



Pierre Bouliane

lourdes pertes matérielles, voire le décès du travailleur. Trois points névralgiques sont à l'origine des accidents : l'état du palettier, la conduite du chariot élévateur et la qualité de l'entreposage. Des vérifications et des mesures de prévention s'imposent donc à ces trois niveaux.

Première évidence, la structure doit supporter la charge. « Un palettier n'est pas un jeu de mécano qu'on peut monter n'importe comment », déclare François Fontaine. Il y a des normes à respecter et il doit être installé selon les instructions du fabricant. Évidemment, les composantes de la structure doivent être en bon état, non endommagées par des impacts ou la corrosion. En cas d'anomalie, il faut faire réparer et approuver les modifications par un ingénieur. Le palettier doit être ancré au sol; François Fontaine précise d'ailleurs que « l'ancrage au mur n'est pas recommandé, car en cas d'effondrement, le bâtiment viendrait avec ». Enfin, même bien monté, un palettier est conçu pour supporter une charge maximale qui doit être clairement affichée et surtout respectée.

La défaillance d'une composante du palettier peut être fatale, comme l'illustre un accident survenu en 1999 dans un entrepôt alimentaire. Une soudure reliant deux montants d'échelle n'a pas tenu le coup, faisant fléchir la structure et chuter le matériel sur le travailleur qui en est décédé. L'enquête a révélé que la réparation était mal faite. Pour relier les deux montants, il fallait installer un profilé d'acier autour des montants et le fixer par des boulons et non par une soudure.

GARE AUX CHOCS !

La défektivité d'une composante de palettier n'arrive pas toute seule : il faut un choc puissant. Or, compare Pierre Bouliane, « un chariot élévateur, selon le chargement, c'est l'équivalent de cinq à six automobiles ». Voilà de quoi endommager sérieusement un montant de palettier en cas de collision, voire ébranler une struc-

ture déjà endommagée. C'est ce qui s'est passé en 1994 dans l'entrepôt d'un grossiste où la marchandise était rangée sur un palettier acheté à l'encan. Lorsque le travailleur qui maniait un gerbeur a percuté un chariot manuel qui, à son tour, a heurté le palettier, celui-ci s'est effondré, tuant le travailleur. À l'évidence, la voie de circulation n'était pas libre et l'enquête a révélé que le palettier présentait plusieurs points de faiblesse qu'on aurait dû réparer. Le cariste qui manœuvre un chariot élévateur ou autre engin de manutention doit donc avoir la voie libre pour circuler sans devoir louvoyer entre les obstacles. En cas de collision, des protecteurs de montants ou des cornières de déviation réduiront la force de l'impact sur les montants d'échelle. Pour sa part, la CSST rappelle l'importance d'inspecter les palettiers et de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses.

Enfin, même avec une structure en parfait état, si les palettes sont défilantes, mal entreposées ou le matériel mal emballé, il y a un risque de chute du matériel. L'état des palettes est à surveiller, en faisant attention aux palettes à usage unique. Et en cas de chute, le cariste doit être protégé. Sinon le choc peut être fatal, comme ce fut le cas en 2003 dans un entrepôt frigorifique où des contenants empilés de façon instable sont tombés dans le poste de conduite du chariot élévateur, entraînant la mort du cariste. Outre un meilleur positionnement du matériel sur la palette, une rallonge au dossier d'appui de charge aurait protégé le travailleur.

Dans les palettiers, tout est lié et ces exemples montrent que les accidents ont parfois une double origine, une bonne raison pour redoubler de vigilance. **PT**



Photo : CSST